

Marseille sous curatelle

Retour sur les annonces et promesses d'Emmanuel Macron, au terme de sa visite à Marseille. Un catalogue qui embrasse tous les champs des politiques publiques où les moyens sont conditionnés à une réforme de la gouvernance locale.



Ville de Marseille - Le maire de Marseille, Benoît Payan, et le président de la République Emmanuel Macron, lors de sa visite dans la cité phocéenne.

Aide-toi, l'Etat t'aidera... Au terme des trois jours de visite d'Emmanuel Macron à Marseille, que retenir de son déplacement ? Un plan « Marseille en grand » qui brasse toute la palette des politiques publiques : sécurité, santé, transport, habitat, culture, économie... Encore un énième plan pour sortir la deuxième ville du pays de l'ornière ont grincé certains. Ce « Great Marseille » ne se résume pas à un catalogue de promesses. Quoi que... A bien y regarder, le chef de l'Etat n'a pas sorti le carnet de chèques. « *Des milliards, on en a souvent entendu ici, de Premiers ministres, de présidents, ça n'est jamais arrivé. En tout cas, ça n'a pas changé les choses. Et donc, j'en ai tiré la conviction qu'il ne fallait ni faire un chèque ni faire un plan* », a-t-il prévenu. Les solutions sont aussi multiples que les problèmes qui plombent le quotidien des Marseillais. Mais « *il n'y a pas de recette cachée, de formules magiques* ».

La gouvernance avant les moyens

Car les moyens ne sont rien si l'intendance ne suit pas.

« L'Etat peut systématiquement arriver en proposant des milliards. Si toujours l'action publique est divisée et les chicayas locaux bloquent l'avancée, ces milliards n'arrivent jamais sur le sol. »

Pour autant, pas question de mettre Marseille sous la tutelle de Paris. Dans la ville de Gaston Defferre, le père de la décentralisation, le signal serait contreproductif. L'aide passe par une modification des pratiques politiques locales. A défaut de réforme de l'architecture administrative - la fusion du Département et de la Métropole « *sujet crucial* » selon les conseillers du président de la République n'est plus à l'ordre du jour de cette mandature – le millefeuille institutionnel qui enserre le premier port de l'Hexagone doit arrêter son fonctionnement en mode mikado. Car là se situe le problème de Marseille selon le président : « *La grande difficulté à définir ce qu'est l'intérêt général de la ville comme de la métropole.* »

Pas de plan Marshall qui susciterait évidemment des grincements chez les édiles des autres métropoles aux prises avec des difficultés similaires à celles des Marseillais. Mais un remède qui reprend des recettes ayant fait leur preuve : la mise en place de structures de portage à la gestion desquelles l'Etat sera étroitement associé, comme l'établissement public d'aménagement Euroméditerranée (qui pilote depuis 26 ans l'opération d'intérêt national de reconversion urbaine de 470 ha de la zone arrière portuaire), les chantiers de rénovation urbaine des quartiers pilotés par l'agence nationale éponyme (Anru) ou [la toute jeune société publique locale d'aménagement d'intérêt national \(SPLA-IN\)](#), bras armé en charge de la lutte contre l'habitat indigne créé après la drame de la rue d'Aubagne.

Accélérer le chantier de la lutte contre le mal logement

Cet enjeu du mal logement symbolise à lui-seul les dysfonctionnements pointés par Emmanuel Macron. La cure de jouvence tarde à démarrer à ses yeux. « *Une fois encore, l'Etat a pris ses responsabilités en prenant une politique qui n'est normalement pas la sienne, mais en assumant cet objectif de réhabilitation de 10 000 logements dans les 15 prochaines années. L'enjeu est désormais d'accélérer, nous avons collectivement été trop lents. Et nous avons besoin d'améliorer une fois encore la coopération entre la ville et la métropole.* ».

De son côté, l'Etat s'engage à « *simplifier les procédures* », avec une prolongation de l'échéance au-delà de 2022 pour le traitement des recours sans appel. Quant aux

chantiers de rénovation des quatre îlots prioritaires du [projet partenarial d'aménagement](#) (PPA), les îlots Belle de Mai, Noailles, Hoche et Versailles, « *ils doivent s'engager immédiatement grâce à la mobilisation de tous les acteurs* ». « *Les choses sont construites, allons-y !* », a lancé le chef de l'Etat.

Une OIN pour le renouvellement urbain ?

Autre chantier grippé dans la coulisse administrative, le nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU). Neuf quartiers sont inscrits parmi les sites prioritaires sur le plan national. Mais toutes les conventions du NPNRU ne sont pas paraphées. Emmanuel Macron se dit « *prêt à mettre davantage, en doublant l'enveloppe prévue par l'ANRU, à condition de porter véritablement des opérations d'envergure* ». Une ambition qui pourrait passer par « *le lancement d'une grande opération d'intérêt national* ». Histoire d'obtenir des financements mais aussi de réduire les délais pour « *aller plus vite et plus fort* ».

Une SPLA-IN pour la rénovation des écoles

En ce jour de rentrée scolaire, l'hôte de l'Elysée était attendu sur le [dossier ultrasensible de la rénovation des écoles](#). Plutôt qu'un chèque à neuf zéros, il propose « *un contrat de confiance* ». Et de taper sur les doigts du mauvais élève municipal. « *La ville n'a pas joué son rôle en laissant son parc scolaire se dégrader.* » Le constat de carence est accablant : « *Nous avons 174 écoles de la ville qui sont considérées dans un état de délabrement tel que l'apprentissage y est devenu impossible. Il n'y a pas d'autres territoires de la République où il y a une telle concentration de difficultés sur le bâti scolaire* ». A travers le plan de relance, l'Etat s'engagera dans une première salve de travaux de rénovation d'une quinzaine d'écoles inscrite dans les projets Anru. Un soutien exceptionnel qui impliquera de revoir les schémas d'aménagement de certaines opérations qui prévoyaient des reconstructions sur d'autres sites plutôt que des rénovations *in situ*.

Pour assurer la maîtrise d'ouvrage de ce chantier pharaonique dont le montant dépasse le milliard d'euros, l'Etat va mettre en place une seconde SPLA-IN. Présidée par le maire de Marseille, Benoît Payan, mais « *pilotée par l'Etat* » qui nommera son directeur, cette société devra « *être mise place avant la fin de l'année* ». Pas de montant annoncé. « *L'Etat interviendra en subventions et en avances remboursables.* »

À l'intérieur du bâti, Marseille servira de laboratoire national. Cinquante écoles de la ville seront sélectionnées pour préfigurer à partir de la rentrée 2022/2023 « *l'école d'avenir* » où « *on pourra donc adapter, repenser les projets d'apprentissage, les*

rythmes scolaires, les récréations, la durée des cours », avant une généralisation sur d'autres territoires.

Le secondaire n'est pas oublié. Emmanuel Macron souhaite créer 10 micro-collèges et 10 micro-lycées dans les quartiers les plus en difficulté « *pour les élèves décrocheurs* ».

250 M€ de subventions pour la mobilité

Sur le dossier de la mobilité, compétence métropolitaine, le chef de l'Etat conditionne tout soutien à une révision du fonctionnement de l'institution Aix-Marseille-Provence (AMP). Car le constat est encore une fois désolant : « *Les projets de transport, ils sont sur la table.* » Avec un devis de 3 à 4 milliards d'euros. Alors, pourquoi ne trouvent-ils pas une réalisation ?

« Parce qu'à Marseille, c'est trop compliqué. Parce que c'est le seul endroit où on a créé une métropole avec des coûts de fonctionnement trop importants qui passe beaucoup trop de temps à redistribuer, qui a gardé la complexité d'avant et qui a du mal à porter les projets d'intérêt métropolitain. »

Les oreilles des maires sifflent. Donc, d'accord pour aider. « *Mais à la condition qu'on règle les problèmes d'organisation et de gouvernance. Sinon, je mets plus d'essence dans un système qui continue à garder les mêmes freins. C'est non.* » Emmanuel Macron brandit « *un financement d'un milliard d'euros, dont 250 millions en subventions pour l'accessibilité et des projets très concrets identifiés : [l'automatisation du métro](#), la création de quatre lignes de tramway et de cinq lignes de bus à haut niveau de service* ». Autant de projets dont la mise en œuvre sera assurée par un groupement d'intérêt public (GIP). Le chef de l'Etat se dit même prêt à aller plus loin en faveur des projets de transports structurants pour désenclaver les quartiers nord et permettre de lier le nord au sud. « *Mais à une condition claire, que cet effort majeur de la nation ne se disperse pas en redistributions inutiles, en compensations diverses, en paiement de fonctionnement indus, mais qu'il garantisse des réalisations concrètes utiles aux déplacements de tous* ». Encore des acouphènes pour les mairies.

Deux mois pour proposer une réforme de la gouvernance

Cette exigence passe par une évolution de la gouvernance d'Aix-Marseille-Provence pour qu'elle s'affirme enfin « *comme l'opérateur des politiques de transports* ». « *C'est une condition indispensable et c'est une condition préalable.* » Martine Vassal et son exécutif ont deux mois pour proposer des pistes de réforme qui permettent de recentrer

l'institution sur ses compétences stratégiques. Une évolution souhaitée par les maires entrés à reculons dans le train AMP en 2016. Mais qui impliquera de rogner les versements aux communes qui captent aujourd'hui près des deux tiers du budget métropolitain. Un délai extrêmement serré, calé sur l'échéance du projet de loi « 3DS » (Loi « Différenciation, Décentralisation, Déconcentration et Simplification ») qui sera examiné à partir de décembre par le Parlement.

1,4 Md€ pour le chantier de la gare Saint-Charles

Autre serpent de mer : le projet de [ligne nouvelle Provence-Côte d'Azur](#) (LNPCA). Cinq mois après les annonces du dernier comité de pilotage, le chef de l'Etat a confirmé l'engagement d'une enveloppe de 115 millions (sur un total de 300 M€) pour déployer la nouvelle signalisation « ERTMS » (système européen de gestion du trafic ferroviaire) sur l'axe Marseille - Vintimille.

Et comme annoncé lors du Copil du 19 avril, Paris compte bien injecter 1,4 milliard d'euros dans le chantier herculéen de réaménagement de la gare Saint-Charles, projet clef de la première phase de la LNPCA. Seule annonce concrète : l'ordonnance portant création de l'établissement public du projet « *sera mise en chantier dès le mois d'octobre* ».

Le port doit se rapprocher de Lyon

Pour le port et son *hinterland*, le chef de l'Etat s'est contenté de jolies paroles, reprenant l'inventaire d'annonces et autres projets déjà inscrits sur la feuille de route du Grand port maritime de Marseille (GPMM). « *Le lien entre le port et l'hinterland européen fera l'objet d'aménagements nouveaux et d'investissements exceptionnels* », s'est-il borné à préciser sans citer de chiffre. L'électrification des quais bénéficiera ainsi de « *financements garantis* ». [Dans l'interview qu'il nous a accordée cet été](#), le préfet de région Christophe Mirmand avait indiqué que l'enveloppe du plan de relance pour ce dispositif s'élèverait à 10 millions d'euros. Même flou pour la rénovation de la gare de fret de Miramas : pour les montants, il faut se référer aux annonces du préfet qui nous parlait d'un tour de table de 16,7 millions d'euros financé à hauteur de 7,1 millions par l'Etat d'ici 2025.

La seule annonce concrète concerne l'organisation de l'*hinterland* : Emmanuel Macron a évoqué « *la transformation du port maritime en un grand port fluvio-maritime allant de Marseille à Lyon* » avec la mise en place « *d'une infrastructure intégrée nouvelle* » en concertation avec les équipes du port de la capitale des Gaules.

Pour s'assurer de l'avancement de tous ses dossiers, Emmanuel Macron a déclaré vouloir revenir « *mi-octobre à Marseille* ». Puis en février 2022. A ce moment-là, la

campagne électorale de la présidentielle battra son plein. La visite du chef de l'Etat candidat à un second mandat aura une tonalité moins locale. Et les annonces des accents de promesses qui n'engagent...

Aéroport, stade nautique, cinéma

Le chef de l'Etat a brièvement évoqué le projet de [modernisation de l'aéroport Marseille-Provence](#). Ralenti par la crise sanitaire, le chantier de rénovation du cœur d'aéroport, orchestré par Norman Foster et l'agence Rougerie-Tangram Architectes, bénéficiera de financements « *en bon ordre et dans les bons temps* ».

Même promesse pour le stade nautique du Roucas Blanc, appelé à accueillir les épreuves de voile des JO de Paris 2024. L'Etat s'engagera. A un montant plus élevé que prévu comme l'espère le maire Benoît Payan ? Impossible de dire de quel métal sera cette enveloppe...

Un pôle cinéma XXL à la Belle de Mai

Attendu sur les écoles, la mobilité et la sécurité, Emmanuel Macron a effectué quelques annonces inédites. La principale concerne la modernisation du pôle médias de la Belle de Mai : le président de la République a déclaré son intention « *d'ouvrir un nouveau site pour créer une base logistique pour accueillir les tournages, développer les studios, créer le premier bassin de tournage en mer* ». Au programme également, l'implantation d'une école CinéFabrique, pour les 18-25 ans, à l'instar de l'école créée avec succès à Lyon.

Enfin, l'Etat est prêt à accompagner la cinémathèque française dans son projet de création d'une antenne marseillaise « *pour transmettre, faire vivre ici la mémoire du cinéma et surtout le plaisir du cinéma* ».